



COMMUNIQUÉ DE PRESSE
Pour diffusion immédiate

Coronavirus : La Municipalité de Sainte-Aurélie
Mise à jour le 8 janvier 2021

(*Sainte-Aurélie, le 8 janvier 2021*) – La Municipalité de Sainte-Aurélie tient à informer ses citoyens des mesures suivantes – **MISE À JOUR LE 8 JANVIER 2021** :

- Les bureaux municipaux ne sont pas accessibles aux publics jusqu'au 8 février 2021, sujet à réévaluation, cependant les employés de bureau seront en télétravail selon l'horaire habituel pour répondre à vos questions via courriel ou téléphone;
- On vous invite à consulter régulièrement le site Internet www.ste-aurelie.qc.ca et la page Facebook de la Municipalité et celle du Stade Abénaquis pour l'ouverture et les consignes concernant le chalet des loisirs et le Stade Abénaquis.

Soyez assuré du maintien des services essentiels : traitement de l'eau potable, déneigement, collecte des déchets, etc. Pour toute **urgence municipale**, veuillez composer le 418 593-3021.

Monsieur René Allen, maire, tient à mentionner que la Municipalité de Sainte-Aurélie est une petite communauté et que c'est ensemble que nous allons limiter la propagation du virus. De plus, il demande aux citoyens de respecter les consignes du gouvernement du Québec, et plus particulièrement, la distanciation sociale.

La situation évolue rapidement, il est possible que des changements surviennent prochainement, on vous invite à consulter régulièrement le site Internet www.ste-aurelie.qc.ca et la page Facebook de la Municipalité.

– 30 –

Source :

Stéphane Hétu | Directeur général
dgsteaurelie@sogetel.net
418 593-3021

